

COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2019

Le 28 septembre 2019, l'assemblée générale ordinaire de l'association COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE s'est tenue dans la salle des fêtes de Châteaubernard (16) sous la présidence de Sandrine Chambaud.

La feuille de présence est émargée par les 32 personnes présentes dans la salle. Donc, 32 personnes peuvent voter les décisions votées par l'AG.

La présidente ouvre la séance en accueillant tous les participants, en leur souhaitant la bienvenue et annonce l'ajout d'un point à l'ordre du jour (4-réorganisation du bureau), suite à la démission d'Annie Berthoux, secrétaire du Comité.

L'ordre du jour, ainsi modifié, et le PV du CA du 9 mars 2019 sont votés à l'unanimité.

NB : Le secrétaire de séance sera Franck Berry

1 - Bilan moral de l'année écoulée :

Cette année, contrairement aux années précédentes, la Présidente commence son bilan moral par la fin. Elle souhaite la bienvenue « à notre dernier né » le club J10 Chef Boutonne Scrabble, CBS pour les intimes, dirigé par une équipe composée de Michel Rinaldi, président, Jean-Michel Viot, secrétaire, Pierre Cools, trésorier et Françoise Cools qui assurera l'animation et l'arbitrage. En fait, ce sera le dernier né, plus pour longtemps car Maryvonne Morille lui a confirmé, la veille, la création d'un nouveau club à Dompierre/Mer.

Avant de passer à la saison 2018-2019, un rapide tour de table a été fait pour présenter les dirigeants de clubs et les membres du bureau.

En ce qui concerne les résultats en Duplicate, de cette saison, nous pouvons féliciter, en tant que :

- Champion régional, Jacques Fournier du club de Poitiers
- Champion régional Vermeil, Hubert Basuiou de Royan
- Champion régional Diamant, Louissette Vadée de Royan
- Champion régional en paire, Jacques Fournier et Jacki Parpillon du club de Poitiers
- Champions Départementaux,
 - 16 : Franck Berry de Hiersac
 - 17 : François Aubin de La Rochelle
 - 79 : Annie Berthoux de Niort Souché
 - 86 : Jacki Parpillon de Poitiers

- Vainqueur en Blitz, Michel Doret du club de Parthenay
- Vainqueur en semi-rapide, Franck Berry de Hiersac
- Vainqueur du simultané mondial, Jean Dol de Périgny
- Vainqueur national du Neurodon, Jean Dol de Périgny
- Champion interclub : Félicitation à l'équipe Niort Ste Pezenne DEM-MYE qui s'est classée 2^{ème} de la division 4 au niveau national et a donc participé à la finale des interclubs à St Avold. L'équipe composée de Monique Amartin, Yvette Jarry, Monique Leroy-Le Goff, Emmanuel Jos et Etienne Meignant a fini 5^{ème}. Un grand bravo à eux.

Cette année, c'est à partir des 5 meilleurs résultats obtenus par chaque club lors de chaque partie, que le score du club champion a été calculé.

Bravo au club de La Rochelle (JO3) champion du Comité, cette année.

Enfin, félicitations à Jacques Fournier de Poitiers et Jacqueline Le Courtois de St Maixent qui ont été qualifiés pour le Championnat du monde duplicate, ainsi qu'à Jean Dol pour le classique, qui prend alors la parole.

Jean félicite le champion régional Bruno Fouet de St Jean d'Angely et rappelle que Poitiers, équipe championne en Interclubs classique pour le Comité, s'est qualifiée pour la finale à La Haye-Les-Roses (94), en juin. Il annonce « une très bonne nouvelle » avec la création d'une « section classique » au club de Châtelailon, club qui devient partenaire de la DNSC, ce qui lui permettra d'être doté de jeux de classique mais aussi de pendules et en contrepartie, le club devra assurer une séance régulière de classique mais aussi organiser une compétition dans l'année (par exemple, les Interclubs).

Sandrine rappelle la tenue de la 2^{ème} édition du concours scolaire, avec 4 écoles concernant 7 classes, pour un total de 142 enfants. 3 finales départementales (16, 17 et 86) et 1 finale régionale à Angoulême ont été organisées. Elle remercie Claudine, Cécile, Franck, Françoise, Pierre, Marie-Claude et Marie-Odile qui ont aidé à l'organisation de ces finales. Nous avons eu le plaisir d'avoir 2 places pour la finale nationale à Paris. C'est Lola Maucoeur et Océane Angsburger de Chabanais qui y sont allées. Elles finissent respectivement 53^{ème} et 54^{ème} sur 123.

Cette année, en plus du mailing envoyé par la Fédé à l'Education Nationale, la Présidente propose d'aller mettre dans les boîtes aux lettres des écoles ou collèges environnants un courrier annonçant le concours scolaire. Elle distribue, alors, le courrier aux représentants de clubs.

Françoise Cools aborde la partie « Arbitrage ». 77 arbitres (ACC + AR + AF) se sont investis dans l'arbitrage des épreuves fédérales, TH et festival de La Rochelle. Ne sont pas comptés dans ces chiffres ceux qui arbitrent en club, par exemple pour les simultanés. Elle remercie tous les arbitres ainsi que les ramasseurs, teneurs de tableau et personnels assurant la logistique. Elle signale que sans toute cette organisation, nous ne pourrions pas jouer.

Il n'y a pas de changement sur la liste des arbitres régionaux (AR). A part un arbitre, tous les autres AR ont, comme demandé l'année passée, arbitré au moins 2 épreuves. Nous prenons acte du départ de Monique et Jacki Parpillon, dans un autre comité, portant le nombre d'AR à 17. Il faudrait que les AR arbitrent au moins 15 joueurs en 3 min et commencent à apprendre à faire le DA avec elle. Sandrine précise que le Comité n'indemnise qu'un seul arbitre pour 15 joueurs même si le club organisateur prévoit 2 arbitres pour s'occuper de 15 joueurs. Il devient nécessaire de former de nouveaux arbitres afin de renforcer l'équipe et permettre au plus grand nombre de jouer, soit avec une formation « débutant » pour apprivoiser Duplitop, soit avec une formation approfondie pour ceux qui le maîtrisent.

Elle rappelle l'organisation d'une formation arbitrage à Royan et deux autres, à la demande des clubs de St Maixent et de Champagné-Les-Marais. La prochaine aura lieu à Niort au pavillon des colloques le samedi 14 décembre et sera axée sur le nouveau logiciel Duplitop8, avec un nombre raisonnable de participants, afin de pouvoir travailler correctement. D'autres formations pourront avoir lieu sur demande des clubs. Il restera au club l'indemnisation des frais kilométriques facturés par la trésorière du Comité.

Elle propose alors de voter le passage de 2 à 3 épreuves dans l'année, pour être AR (proposition évoquée l'année passée) :

CONTRE : 1 ABST : 5 POUR : 26 - Proposition adoptée

Franck remercie tous les contributeurs à l'écriture d'articles dans Scrabblorama : sur les 33 articles, cette année, 14 ont été écrits par des personnes provenant de différents clubs. Il encourage vivement à continuer en ce sens et se propose de réécrire certains passages, si besoin. Il rappelle que les articles écrits par ceux qui ont vécu le tournoi sont toujours plus vivants. Les articles ne sont pas obligatoirement liés à un tournoi mais peuvent mettre en lumière un club, un (ou une) joueur (joueuse), un événement, etc.

Alain Cassart, directeur de la publication, rassure certains adeptes de la version papier en affirmant « qu'il n'est pas question de supprimer cette version ». Il précise que le numéro d'octobre (version numérique) sera encore en libre accès, sur le site de la Fédé mais qu'à partir de novembre, il faudra être licencié pour lire et télécharger cette version numérique, qui est pour l'instant identique à la version papier. Cette version digitale pourra, à l'avenir, être complétée par quelques éléments comme des vidéos, par exemple.

Pour conclure sur ce bilan, la Présidente tenait à remercier tous les clubs qui ouvrent des centres pour les compétitions fédérales et organisent des tournois ce qui anime la vie du comité à la plus grande joie des joueurs. Elle termine, avec un petit clin d'œil : « Hélène, sache que même si nous n'avons pas terrassé le dragon, nous serons encore

plusieurs à essayer de le vaincre en juillet prochain. (cf :Scrabblerama septembre 2019) »

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

2 - Bilan financier :

Lucienne Niogret (trésorière) étant excusée, c'est Sandrine qui a présenté le bilan financier de l'année écoulée.

Sandrine explique la balance négative (- 461,51 €) par la baisse de fréquentation aux différents tournois, les 50 centimes rétrocédés aux clubs (décision prise l'année passée), le « Scolaire » qui n'a pas été financé par l'organisation d'un TH2 au profit des scolaires ainsi que l'avance accordée au club CBS, pour l'aider à démarrer.

La Présidente présente, ensuite, le Challenge, qui récompense les clubs, dont l'effectif a progressé.

En annexes, sont joints la balance des comptes ainsi que les résultats du Challenge.

L'avoir du Comité est de 9398,75 € au 31 août 2019.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

3 - Budget prévisionnel :

Sandrine poursuit avec la présentation du budget prévisionnel. Elle souligne l'effort fait par le Comité de financer l'achat de l'ODS8 (ou de son équivalent) pour chaque club, en donnant 30 €, sans avoir à présenter de facture.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4 - Réorganisation du bureau :

Suite à la démission d'Annie Berthoux pour divergence de vue avec les autres membres du bureau, la réorganisation du bureau se décline, comme suit :

- Présidente : Sandrine Chambaud
- Vice-président : Jean Dol (intendance)
- Trésorière : Lucienne Niogret
- Secrétaire : Franck Berry
- Scrabble Classique : Jean
- Développement du scrabble : Alain Cassart
- Webmestre : Franck
- Responsable licences : Lucienne
- Responsable arbitrage : Françoise
- Correspondant Scrabblorama : Franck

- Responsable Calendrier : Françoise, qui s'occupera donc de :
 - la demande d'homologation (à envoyer à la Fédé)
 - la gestion des salles
 - la rédaction et la gestion des affiches des tournois

Sandrine en profite pour faire un appel aux bonnes volontés car l'année prochaine, sera une année électorale, donc ce serait bien d'avoir d'autres joueurs pour participer à la vie du Comité.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5 - Règlement Intérieur et ses Annexes :

Art 6-4 : Après une longue discussion, la phrase est changée en « Afin de désigner un club champion interclubs du Comité, un cumul sera fait sur les 5 meilleurs résultats obtenus par les joueurs du club, lors de chaque partie, indépendamment du nombre de parties jouées par chaque joueur » - **Proposition adoptée à l'unanimité**

Art 6-5 : Tournoi Homologué (pas de changement, à part la numérotation)

Art 6-6 : Autres épreuves

Le deuxième paragraphe est transformé de la façon suivante : « Une facture sera envoyée par la FFSc. Le club devra la régler directement auprès de la trésorière du comité en joignant une copie de la facture FFSc (cf annexe 1 Tarifs). C'est la trésorière qui effectuera le règlement en une seule fois à la FFSc » - **Proposition adoptée à l'unanimité**

Annexe 1 : Pas de changement - **Adopté à l'unanimité**

Annexe 2 : Françoise explique les changements. Pour les nouveaux clubs, il est inutile d'offrir Duplitop (qui sera offert par la Fédé) donc la somme offerte par le Comité est portée de 80 à 100 €. Le Comité offre un pack de papeterie mais les jeux 1^{er} prix achetés par le Comité seront remboursés dans l'année.

Avec ces modifications, l'**Annexe 2 est adoptée** (malgré 3 abstentions, provenant des 3 joueurs du club CBS, « ne voulant pas être juges et partie »).

Annexe 3 : Pas de changement - **Adopté à l'unanimité**

6 - Nouveautés de la FFSc :

Marie-Odile Panau décline les différentes (nouvelles) offres pour les licenciés :

- Assurance
- Scrabblorama (digital)
- Duplitop8, accessible par une clé (plus de dongle)
- Toutes les informations écrites sur une carte, valable à vie (distribuée à Aix-Les-Bains)

Alain Cassart présente, ensuite, les nouveautés « numériques » qui vont arriver sur les ordinateurs, portables ou autres tablettes : Duplitop8 (qui comprendra Sigles), DupliVoc qui englobera Duplitop, VocABC et VocaList, DupliJeu (pour les adeptes de « Topping »). Il précise le nombres d'appareils, qui pourront bénéficier d'une autorisation pour utiliser Duplitop : 3 pour un licencié, 5 pour un club et 5 pour le Comité. Il faudra se connecter au moins une fois par mois ou rentrer de nouveau la clé. Il termine en signalant que toutes ces infos font l'objet d'un article détaillé dans le numéro d'octobre de Scrabblorama.

7 - Calendrier 2019/2020 :

Les différentes compétitions organisées dans le Comité sont présentées. Elles figurent sur le document annexé à ce PV, visible sur le site du Comité.

Sandrine insiste sur la nécessité de demander, dans chaque club, à l'avance, les joueurs qui veulent honorer leur qualification à Vichy, que ce soit à la finale Vermeils ou à la finale Promotion pour éviter les couacs de l'année passée.

Le Tournoi du Dragon sera organisé par le club de Chef-Boutonne (salle d'Alloinay près de Gournay). La salle de la Salamandre à Cognac est réservée pour le TH2 au profit des scolaires (samedi 28 mars 2020) et le lendemain, pour les Interclubs (dimanche 29 mars)

Il faut déjà réfléchir au placement des Championnats Départementaux de l'année 2020-2021, à articuler avec la préparation de l'AG, ainsi que l'AG, elle-même.

8 - Nomination des délégués pour l'AG de la Fédération :

Monique Leroy-Legoff, Michèle Cassart, Arlette Ballanger et Jean Dol se proposent de représenter le Comité à Aix-Les-Bains. **Adopté à l'unanimité**

9 - Questions diverses :

Marie-Louise Barel : « Y'a-t-il deux sortes d'arbitrage, un moins sévère (bulletins attendus, joueurs jouant en paire, etc) pour les Simultanés de France et un autre plus sévère pour les autres épreuves ?

Réponse de Françoise Cools : « Normalement, le règlement est le même pour tous et pour toutes les épreuves mais on est conscient de certaines inégalités».

Nicole Lemaître : « Où se procurer des jeux pour les scolaires ».

Réponse de Sandrine : « On se débrouille, avec des prêts des joueurs des clubs proches mais aussi des parents. On peut aussi solliciter Cléron. Pour une manifestation ponctuelle, le Comité peut prêter quelques jeux ».

François Aubin : «Le fonctionnement mis en place de la commande de papeterie par une seule personne, pose un problème d'approvisionnement dans les clubs »

Réponse de Jean : « Je me charge, dorénavant, de l'intendance et je demanderai, aux présidents de clubs, les besoins, pour cette année ».

Il n'y a plus de question. La séance est déclarée close ... à 18 h 30 !

Fait à Angoulême, le 20 octobre 2019,

Le secrétaire
Franck BERRY

La présidente
Sandrine Chambaud